



# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 24 septembre 2009

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	24

**Date de la convocation**  
17 septembre 2009

**Date d'affichage**  
17 septembre 2009

**Objet de la délibération**  
*Pôle services techniques -  
Antenne administrative et  
comptable - Fiches actions  
conseil général 2009.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 24  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre septembre deux mille neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

### Étaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, KASPERSKI Christophe

### Procurations :

BOUBEKER Patrick donne procuration à ARNAUDO Michèle

### Absents :

LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur le maire, expose aux membres du conseil municipal que la réalisation des projets d'activités tout au long de l'année 2009, des services relatifs à l'enfance, la jeunesse, le sport et la culture, peut être subventionnée. Il importe pour cela d'établir des dossiers de demandes de subventions auprès du conseil général.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,  
Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré,

**A main levée et à l'unanimité des membres présents,**

SOLLICITE l'aide financière du département au titre des fiches actions pour un montant le plus élevé possible pour les opérations suivantes :

### - Culture :

- 1) Fête de la musique
- 2) Festival du château
- 3) Cinéma en plein air
- 4) Fête de Noël

**- Enfance, jeunesse, sport :**

- 1) Aide au fonctionnement du bureau information jeunesse,
- 2) Séjour de six jours pour les adolescents sur le thème « A la rencontre des métiers de la mer »,
- 3) Aide financière au titre du programme « accueils de loisirs » pour l'organisation d'activités au sein de :
  - l'accueil de loisirs maternel « La Débrouille » pour les 3/5 ans,
  - l'accueil de loisirs primaire « La Débrouille » pour les 6/9 ans,
  - l'accueil de loisirs pré ados « Les Figous » pour les 10/12 ans,
  - l'accueil de loisirs adolescent « Teenage Crew » pour les 13/17 ans.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer, au nom de la commune, tous les documents en découlant.

Les crédits relatifs à ces prestations sont inscrits dans les différents chapitres et articles du budget de l'exercice 2009.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

Docteur *André GARRON*.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

